



CONSEIL COMMUNAL

Séance du : 25 juin 2018
Présidence : Cédric Barde
Effectif : 40
Présents : 34

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du PV du 19 mars 2018
3. Communication du bureau
4. Communication de la municipalité
5. Comptes rendus des délégués aux associations
6. Préavis municipal 19/2018 portant sur les comptes 2017 (rapporteur commission GF Monsieur David Aubert)
7. Rapport de gestion de la Commune de Montilliez pour l'année 2017
8. Préavis municipal 20/2018 portant sur la modification des statuts de l'AIEHJ (rapporteur Monsieur Alexandre Mermoud)
9. Préavis municipal 21/2018 portant sur la mise en place d'une zone réservée - enquête complémentaire (rapporteur commission Urbanisme Luc Bovard)
10. Elections du bureau
11. Divers

A 20h00, Monsieur Cédric Barde souhaite la bienvenue à chacune et chacun et ouvre la séance.

1. Appel

34 membres sont présents, Mesdames Pierrette Meige, Pascale Mermoud ainsi que Messieurs Kevin Curchod, Philippe Curchod, Florian Gindroz sont excusés. Monsieur Christian Graf est absent.

2. Approbation du PV du 19.03.18

La discussion au sujet du procès-verbal est ouverte.

Monsieur Nicolas Mermoud demande de rajouter au point 8, 1^{er} paragraphe « une séance d'informations pourrait bien sûr être mise en place, mais les propriétaires, en accord avec la municipalité, n'ont pas souhaité le faire pour le moment ».

En l'absence d'autre remarque, le PV est soumis à l'approbation du Conseil qui l'accepte à l'unanimité.

3. Communication du bureau

Monsieur Cédric Barde demande aux rapporteurs des commissions de transmettre à la secrétaire leurs heures de travail d'ici la fin de la semaine.

Il informe ensuite que l'association « Parque pas mon Jorat » souhaite présenter au Conseil sa position quant au projet de parc naturel périurbain, ce qui sera fait lors d'une prochaine séance.

4. Communications de la municipalité

Monsieur Daniel Leuba fait un point de situation des travaux de la Route de Fey à Sugnens et de la route de Dommartin. L'estimation finale des travaux à Sugnens s'élève à CHF 121'000.-, celle de Dommartin à CHF 345'000.-. Entre 60 et 75% du montant de ces travaux seront par ailleurs remboursés via la péréquation.

Monsieur François Guizzetti donne quelques informations au sujet de la conduite d'eau reliant l'auberge communale de Poliez-le-Grand et le réservoir sur la route de Bottens. Cette conduite étant également utilisée pour l'AIAE, CHF 15'000.- seront versés par cette association. De plus, une convention sera signée pour répartir équitablement les frais des travaux futurs.

La table qui devait être remplacée sous le vieux chêne à Sugnens sera finalement mise En Cerniaz, le vieux chêne ayant reçu la foudre.

Le canton a proposé, début 2018, de subventionner les travaux pour un passage de l'éclairage public au LED. Le dossier déposé par la municipalité a été accepté et une subvention de CHF 27'000.-, pour un budget total de CHF 140'000.- pourrait être accordée. Un préavis à ce sujet sera proposé lors d'un prochain Conseil.

Une pollution d'un bras du Corruz, consécutive au nettoyage de toits à Poliez-Pittet a été constatée. Les personnes effectuant ces nettoyages ont été interpellées et les propriétaires seront amendés.

Monsieur Jean-Claude Gilliéron informe le Conseil que à la suite des importants orages du début du mois de juin, des taches d'humidité ont été constatées sur le sol de l'église de Dommartin. Les drainages ont été contrôlés et sont en bon état. Ces taches proviennent de la composition du sol, sur un terrain en molasse.

Au collège de Sugnens, Mesdames Valérie Chambettaz et Isabelle Von Dach ont décidé de passer le relai pour le Café des Loulous. Une personne est intéressée à reprendre cette structure, sous une forme peut-être un peu différente. Monsieur Jean-Claude Gilliéron remercie au nom de la municipalité et des habitants de la commune, Mesdames Valérie Chambettaz et Isabelle Von Dach pour leur engagement durant ces 2 ans.

Au sujet du chalet du pâturage à Sugnens, le projet a pris du retard et Monsieur Jean-Claude Gilliéron fera le nécessaire pour faire avancer ce dossier lors du 2^{ème} semestre 2018.

Monsieur Thierry Gay-Crosier informe que le concept « Police-population » sera présenté lors d'un prochain Conseil.

Monsieur Xavier Gaudard précise que les travaux de désaffectation des cimetières de Sugnens, Naz et Poliez-le-Grand ont été adjugés à Monsieur Sébastien Hirschi.

Au sujet du molok de Naz, il ne reste qu'une palissade à monter, les montants finaux des travaux seront donc présentés lors d'un prochain Conseil.

5. Comptes-rendus des délégués aux associations

Monsieur Patrick Jaton informe au sujet de l'AIAE que les comptes 2017 ont été adoptés, ils présentaient un bénéfice de CHF 150'000.-. 3 préavis portant sur des travaux futurs ont également été acceptés.

Pour l'AIAEJ, Monsieur Alexandre Mermoud informe le Conseil qu'une séance relative à l'adhésion de la commune de Rossenges a eu lieu.

De plus, le 2 mai 2018, les comptes 2017 de la STEP d'Echallens ont été acceptés.

Monsieur Eric Gysin précise que l'ASIRE met à disposition de chacun un rapport de gestion, lequel contient des informations importantes et intéressantes. Monsieur Daniel Leuba ajoute que ce rapport est téléchargeable depuis le site de l'ASIRE.

6. Préavis municipal 19/2018 portant sur les comptes 2017 (rapporteur commission GF Monsieur David Aubert)

Monsieur Daniel Leuba présente une comparaison des charges et des revenus de 2012 à 2017, les détails des revenus des impôts, l'évolution du revenu des impôts, du financement des investissements ainsi que de l'endettement. Il poursuit en expliquant que l'exercice se termine avec un excédent de revenus de CHF 205'204.75, alors que CHF 51'661.- avaient été budgétés. Il termine en donnant lecture des conclusions suivantes : « L'année 2017 a été une année au-delà de nos attentes au niveau des impôts de manière générale et aucun amortissement extraordinaire n'a été consenti.

La Municipalité reste confiante eu égard au trend positif des revenus des impôts mais également à une bonne maîtrise des charges sur lesquelles nous avons encore une marge de manœuvre. Comme à son habitude, la Municipalité porte un soin tout particulier à la maîtrise de ses charges. L'exercice 2017 a de nouveau véritablement profité d'augmentations de revenus sur les impôts des personnes physiques, sur la fortune des personnes physiques, à la source, sur le bénéfice des personnes morales, sur des droits de mutation.

Grâce à ce cash-flow, nous pouvons jouir d'une autonomie financière intéressante pour nos travaux et ainsi éviter au maximum de recourir à l'emprunt.

Nous avons pu réaliser des travaux importants en utilisant les dépenses thématiques et bénéficier de subventions cantonales.

Malgré ce bon exercice, la Municipalité devra impérativement s'attacher à étudier et mettre en œuvre des moyens permettant de meilleurs rendements de nos infrastructures et à diversifier ses rentrées financières.

Nous avons attiré l'attention du CC sur la prudence nécessaire dans la gestion de notre ménage et son application stricte par la Municipalité porte clairement ses fruits à ce jour.»

Monsieur Daniel Leuba lit ensuite les conclusions du préavis.

Monsieur David Aubert lit ensuite le rapport de la commission gestion et finances qui recommande au Conseil d'accepter les comptes 2017 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité, au Boursier et à la commission de gestion. Pour terminer, la CGF demande à la Municipalité de présenter au Conseil Communal d'ici au printemps 2019 un programme d'intention permettant d'améliorer certains revenus, par exemple par la transformation de bâtiments devenant vétustes et sous utilisés qui auraient un potentiel de rendement intéressant une fois rénovés ou transformés. L'idée serait de faire un inventaire des bâtiments présentant une capacité de valorisation du patrimoine immobilier (projets à long terme) et d'intégrer ces projets dans un plan d'investissement.

Monsieur Cédric Barde remercie la municipalité ainsi que la commission pour l'important travail effectué et ouvre le débat.

En l'absence d'autre intervention, **les conclusions du préavis municipal sont mises en votation. Ces dernières sont acceptées à l'unanimité.**

7. Rapport de gestion de la Commune de Montilliez pour l'année 2016

Le rapport ayant été envoyé à chaque conseiller, il n'est pas présenté en détail, mais Monsieur Daniel Leuba précise que la municipalité répond volontiers aux différentes questions ou remarques. Monsieur Fabrice Ausoni demande si la municipalité reçoit des chiffres précis de l'EFAJE quant aux montants facturés. Il souhaiterait savoir par exemple quelle est la part prise en charge par les parents, le canton et les communes. Une discussion s'en suit où interviennent Messieurs Eric Gysin Thomas Tschudin et Luc Bovard. Il est convenu que la municipalité présentera le détail de ces chiffres lors d'un prochain Conseil.

Sans autre remarque, le sujet est clos.

8. Préavis municipal 20/2018 portant sur la modification des statuts de l'AIEHJ (rapporteur Monsieur Alexandre Mermoud)

Monsieur Cédric Barde rappelle que ce préavis résulte d'un processus qui a débuté en novembre 2017, et que s'il devait être refusé par une commune, il faudrait tout recommencer.

Monsieur François Guizzetti rappelle que ces statuts ont été validés par le canton, qu'ils doivent maintenant être acceptés par les différents Conseils des communes concernées. Il lit ensuite les conclusions du préavis.

Monsieur Alexandre Mermoud lit le rapport de la commission ad hoc qui recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

En l'absence d'autre remarque, **les conclusions du préavis municipal sont mises en votation. Ces dernières sont acceptées à l'unanimité.**

9. Préavis municipal 21/2018 portant sur la mise en place d'une zone réservée - enquête complémentaire (rapporteur commission Urbanisme Luc Bovard)

Monsieur Cédric Barde introduit le sujet et passe la parole à Monsieur Jean-Claude Gilliéron qui rappelle que ce sujet a déjà été traité lors du dernier Conseil. Le préavis étant suffisamment documenté, il passe directement à la lecture des conclusions.

Monsieur Luc Bovard lit ensuite le rapport de la Commission Urbanisme qui recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Monsieur Cédric Barde ouvre le débat.

En absence d'intervention, les conclusions du préavis municipal sont mises en votation. Ces dernières sont acceptées à l'unanimité

10. Elections du bureau

Selon le règlement du Conseil, il faut procéder à l'élection du bureau.

Monsieur Cédric Barde débute en remerciant Madame Mical Waeber, qui a démissionné au 30 juin 2018, pour ses 10 ans de secrétariat au Conseil Général de Sugnens et Communal de Montilliez. Il informe le Conseil qu'un cornouiller a été offert à cette occasion.

Comme le prévoit le règlement du Conseil, Monsieur Cédric Barde doit céder la place de président pour l'an prochain. Monsieur Nicolas Menétrey est intéressé par ce poste. Monsieur Cédric Barde demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre est intéressé, ce n'est pas le cas. De ce fait, Monsieur Nicolas Menétrey est élu président. Ce dernier remercie le Conseil pour sa confiance et se réjouit de cette nouvelle fonction.

Monsieur Cédric Barde passe la présidence à Monsieur Nicolas Menétrey pour l'élection du vice-président. Monsieur Cédric Barde est candidat, et il demande si d'autres conseillers sont intéressés par ce poste. En l'absence d'autre candidat, il est procédé à l'élection. Monsieur Cédric Barde est élu à la vice-présidence par acclamation.

Monsieur Cédric Barde remercie le Conseil de sa confiance.

Les scrutateurs Messieurs Alain Dutoit et Raphaël Gerbex, ainsi que les suppléants Madame Jeanne Styger et Monsieur Jean-Claude Geinoz, acceptent de poursuivre leurs fonctions. Il n'y a pas d'autre candidat pour ces postes. Il est convenu de faire, comme tous les ans, une rocade. De ce fait, Madame Jeanne Styger et Monsieur Jean-Claude Geinoz sont élus en tant que scrutateurs, Messieurs Alain Dutoit et Raphaël Gerbex en tant que suppléants et ce par acclamation.

Monsieur Cédric Barde présente ensuite au Conseil Madame Laureen Pittet, qui est candidate au poste de secrétaire. Elle est élue par acclamation et assermentée. Monsieur Cédric Barde lui souhaite, au nom du Conseil, une cordiale bienvenue.

11. Divers

Monsieur Jacques Piguet demande si un éclairage public est prévu au chemin de la Combaz et s'il est envisageable d'y mettre un sens unique. Monsieur François Guizzetti précise que des tubes vides ont été posés et qu'il est prévu d'y poser un lampadaire. Monsieur Daniel Leuba répond qu'il est contre un sens unique.

Monsieur Nicolas Menétrey demande si l'entretien en bas du chemin des Bruits incombe à la commune ou aux AF. Monsieur François Guizzetti répond que c'est la commune qui doit s'en charger et qu'il va aller regarder cela prochainement.

Monsieur Nicolas Mermoud demande qui est responsable du nettoyage des regards lors des grosses pluies. Monsieur François Guizzetti répond que c'est aux agriculteurs de veiller à ce que les

Procès-verbal du Conseil communal de Montilliez du 25 juin 2018

regards ne soient pas obstrués par des herbes ou de la terre, et que chacun a reçu un règlement stipulant cela.

Monsieur Alain Menétrey revient sur la sonorisation et l'éclairage de la grande salle de Poliez-le-Grand et invite la municipalité à se pencher sur ce sujet.

Madame Sandrine Picard demande à la municipalité de prévoir de nouvelles places de parc à proximité des terrains de beachvolley de Sugnens, le LEB ayant repris l'espace utilisé pour se faire jusqu'à ce jour. Monsieur François Guizzetti lui répond que la municipalité est au courant de cette problématique.

Monsieur Patrick Jaton demande des informations au sujet de la fermeture de la route entre la gare de Sugnens et Montandrey, ainsi qu'à propos du trafic LEB. Monsieur Daniel Leuba lui répond que les détails seront mis à disposition sur le site internet de la commune, mais que tout devrait fonctionner normalement jusqu'à la fin de la Fête du Blé et du Pain.

Sans autre remarque, Monsieur Cédric Barde remercie les conseillers de leur présence et clôt la séance à 21h30.

Le Président



Cédric Barde



La Secrétaire



Mical Waeber